Formulaire Vinificateurs

Déclaration de revendication (vin prêt à être contrôlé)

Document à transmettre avant toute(s) transaction(s) ou opérations de conditionnement, simultanément à :



Syndicat des Vins IGP du Val de Loire ODG pour les Vins de Pays -IGP 37 avenue Jean Joxé – 49100 ANGERS

Tél: 02 41 87 25 81 - Fax: 02 41 87 25 96 Email: vdpvaldeloire@orange.fr

⇒ FEUILLET BLANC

ASSVAS – Organisme d'Inspection

73 rue Plantagenêt – BP 55223 49052 Angers cedex 02

Tél: 02 41 20 09 10 Fax: 02 41 87 10 80 Email: secretariat@assvas.com

⇒ FEUILLET JAUNE

☐ Déclaration de revendication partielle				OU	☐ Déclaration de revendication totale (intégralité de la production de l'opérateur)		
Identité opéra	ateur (nom o	ou raison soc	iale)				
Adresse:							
CP :Ville :				Email :			
☎ :Fax:				Portable :			
N° immatriculation CVI				N° s	SIRET		
Adresse de l'entrepôt :							
I.G.P (dénomination du Vin de Pays) Unité géographique plus petite (mention obligatoire si utilisation sur l'étiquetage):							
Identification du ou des contenants N° de lot / cuve	Millésime	Cépages (si revendiqués)	Couleur 1=rouge 2=rosé 3=blanc	Volume (hl)	Destiné à la vente en vrac (négoce) (cocher la case)	Destiné au conditionnement (cubi/BIB/btlles) par l'opérateur (cocher la case)	Observations Date de transaction ou conditionnement prévue
					☐ Vrac France ☐ Vrac Export		
					☐ Vrac France ☐ Vrac Export		
					☐ Vrac France ☐ Vrac Export		
					☐ Vrac France ☐ Vrac Export		
					☐ Vrac France ☐ Vrac Export		
déclaration s'il	I modifie le ou	titude des rense les lots avant co	onditionneme	nt.	présente déclaration. e de l'opérateur :	II s'engage à faire une	e nouvelle
	/ □ O.D.G. e si contrôle a	ıntérieur :			vé au contrôle Date	e de réception :	.1
Déclenchement du contrôle							
Externe Date :				Dat	Interne		
Référence suivi contrôle :							